

FOCUS URPS Médecins RA

● Couverture santé collective

La loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi prévoit la **généralisation de la couverture santé obligatoire pour l'ensemble des salariés** des entreprises du secteur privé, et ce, **au plus tard le 1^{er} janvier 2016**. Comme indiqué dans un précédent numéro de Juridic'INFO Médecins Libéraux ([Lettre n° 25, mars/avril 2015](#)), les partenaires sociaux négocient la mise en place de la mutuelle. Or, à ce jour, **aucun accord en santé n'a été signé par la branche des cabinets médicaux**. Dès lors, quelle attitude adopter pour être prêt au plus tard le 1er janvier 2016 ?

Au sommaire également de ce JURIDIC'INFO Médecins Libéraux, n°28 :

- L'accès au dossier médical d'un patient décédé. Ce que vous devez savoir ;
- Les certificats médicaux – Jurisprudence sur les certificats de complaisance ;
- Changement d'expert-comptable. Nos conseils.

■ [JURIDIC'INFO Médecins Libéraux, n°28, septembre/octobre 2015](#)

● Colloque : Réseaux de soins et exercice libéral

Le Collège des Chirurgiens, Anesthésistes et Obstétriciens de l'URPS Médecins de Rhône-Alpes, organise un colloque le **jeudi 19 novembre 2015 à 19H30** sur :

Les réseaux de soins : quels impacts sur l'exercice libéral en établissements de santé privés à l'heure de la loi santé ?

Les intervenants sont :

- M Christophe JACQUINET, Président de Santéliance Conseil, ancien Directeur de l'ARS Rhône-Alpes
- M Frédéric BIZARD, Economiste de la santé et enseignant à l'Institut d'Etudes de Sciences Politiques de Paris

Le débat sera animé par le Dr Patrick CARLIOZ, élu de l'URPS Méd RA et membre de l'Académie de Chirurgie.

Ce colloque aura lieu à Lyon (dans les locaux de l'URPS Méd RA). Le nombre de place étant limité, **merci par avance de vous inscrire par mail : urps@urps-med-ra.fr**

● Suivi des patients sous AVK par les professionnels de santé libéraux.

Les Unions Régionales de Professionnels de Santé : Biologistes, Infirmiers, Pharmaciens et Médecins, en partenariat avec le CISS-RA (représentants des patients) ont travaillé ensemble sur la réalisation d'un « carnet patient » afin d'assurer, par une meilleure coordination entre les différents intervenants, un suivi ambulatoire performant et une gestion des risques améliorée chez les patients sous AVK.

- Le médecin traitant propose à son patient le « carnet patient », et établit une ordonnance nominative selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Le patient complète le carnet avec les éléments administratifs le concernant et les noms des professionnels de santé impliqués dans son traitement. Il choisit le professionnel de santé référent qui l'aidera dans la gestion de son traitement.
- Le référent désigné devra gérer les consignes de dosage d'INR et/ou de modification de traitement éventuel selon les résultats biologiques. Il informera le patient de la nécessité de conserver le « carnet » et de le présenter à toutes les étapes de son parcours de soins. Il s'engagera enfin à prévenir le médecin prescripteur en cas de problème, ou à défaut le « 15 » en cas d'évènement indésirable.

■ [Site URPS Méd RA / Outils pour la pratique / Coopération interprofessionnelle](#)

EN BREF

● Cabinets de montagne. Appel à projets

L'ARS renouvelle en 2015 son appel à projet pour l'octroi d'une aide financière accordée aux cabinets de montagne avec petits plateaux techniques en région Rhône Alpes.
Les dossiers en réponse seront reçus par l'ARS **jusqu'au vendredi 20 novembre 2015**.

■ [Cahier des charges de l'appel à projets \(ARS RA\)](#)

● Accessibilité des cabinets médicaux

Le ministère en charge du développement durable publie le bilan au 24 septembre 2015 :

- 42 373 Ad'AP ont été reçus et enregistrés par les DDTM portant sur 85 310 ERP ;
- 6 000 demandes de prorogation du délai de dépôt de l'Ad'AP ont été formulées, portant sur 80 500 ERP.

Le Ministère encourage les retardataires à déposer encore leur Ad'AP, sans pénalité financière, à la condition d'expliquer les raisons de ce retard. De même, pour les cabinets aux normes fin décembre 2014, vous pouvez encore envoyer une attestation d'accessibilité.

■ [Cartographie départementale des dépôts d'Ad'AP](#)
■ [Incitation au dépôt d'Ad'AP - Ministère du développement durable](#)

- **Déclaration de vol, perte ou falsification d'objets professionnels**

L'ARS Rhône-Alpes met à disposition des professionnels de santé un outil afin de signaler en ligne tout évènement de type :

- vol ou perte d'objets professionnels (tampons, cartes professionnelles, feuilles de prescription, ...)
- fraude ou falsification de documents (fausse prescription, faux certificat, ...) qui pourrait permettre de manière induite la délivrance de médicaments en pharmacies d'officine.

- [VIAPS \(Vigie Info Produits de Santé\) - ARS RA](#)

- **Offre de soins pour le Roussillonnais**

Le 8 juillet 2015, l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a lancé un appel à projets pour répondre aux besoins en santé de la population du territoire de Roussillon, en Isère. Après l'analyse des 4 dossiers de candidature reçus, l'Agence a choisi de retenir le projet du groupe Clinifutur qui propose, sur le site actuel de la clinique Saint-Charles, une offre de soins globale.

- [Communiqué de presse de l'ARS RA du 8 octobre 2015](#)

- **Centres Médico-Psychologiques en région Rhône-Alpes**

- [Enquête de l'ARS RA, juin 2015](#)



Bibliographie et Législation

- [7 860 étudiants en médecine affectés à l'issue des épreuves classantes nationales en 2014](#) - Etudes et Résultats (DREES), n°937, octobre 2015

- [Cartographie des pathologies et des dépenses](#) - CNAMTS, octobre 2015

- [Un acte II de la loi montagne pour un pacte renouvelé de la nation avec les territoires de montagne](#). Rapport des députés Mme GENEVARD et Mme LACLAIS, juillet 2015 (*la proposition n°9 concerne l'offre de soins de premiers recours de qualité en montagne*).

- [Plan d'action pour l'attractivité de l'exercice médical à l'hôpital public](#) : 12 engagements pour inciter les professionnels de santé à exercer à l'hôpital public, Ministère en charge de la santé, 2 novembre 2015

- [Sophia : Evaluation médico-économique 2014 et évolutions du service pour 2016](#). Dossier de presse de la CNAMTS, 15 septembre 2015

- [Prévention de la grippe et des infections respiratoires virales saisonnières](#) - Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), octobre 2015

- [Grippe 2014-2015 : une épidémie de forte intensité](#) - Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire, n°32/33 du 13 octobre 2015

- [Les risques de décès un an après un accident vasculaire cérébral](#) - Etudes et Résultats, n°939, octobre 2015

- [Patient avec un trouble bipolaire : repérage et prise en charge initiale en premier recours. Fiche Mémo](#) - Haute Autorité de Santé, juin 2015 (mise en ligne octobre 2015)

- [La santé, bien commun de la société numérique](#) - Rapport du Conseil National du Numérique, octobre 2015

- [La télémédecine en dix questions](#) – Responsabilité (MACSF), n° 59, septembre 2015

- [Intoxications pédiatriques au cannabis par ingestion accidentelle](#) - Point d'information de l'ANSM du 19 octobre 2015

- [Bromhydrate de galantamine \(Reminyl® et génériques\) - Nouvelle mise en garde](#) - Lettre de l'ANSM aux professionnels de santé du 16 octobre 2015

- [Prévention et gestion des effets indésirables liés aux chimiothérapies par voie orale](#) - Recommandations de l'InCA, septembre 2015

- [Vaccination contre les infections à HPV et risque de maladies auto-immunes](#) - Point d'information de l'ANSM du 13 septembre 2015

- [Décret du 26 octobre 2015](#) relatif au contrat de praticien isolé à activité saisonnière

- [Arrêté du 26 octobre 2015](#) relatif au contrat de praticien isolé à activité saisonnière (contrat-type)

- [Décret du 26 octobre 2015](#) relatif au contrat de praticien territorial de médecine ambulatoire

- [Arrêté du 26 octobre 2015](#) relatif au contrat de praticien territorial de médecine ambulatoire (contrat-type)

- [Décret no 2015-1263 du 9 octobre 2015](#) autorisant la création de traitements de données à caractère personnel pour la mise en œuvre des actes de télémédecine issus des expérimentations fondées sur l'article 36 de la loi no 2013-1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale pour 2014

- [Décret n° 2015-1171 du 22 septembre 2015](#) relatif à l'information à délivrer à la personne concernée préalablement à une intervention de chirurgie esthétique et postérieurement à l'implantation d'un dispositif médical

- [Instruction du 28 septembre 2015](#) relative aux objectifs et orientations stratégiques du programme national de développement de la chirurgie ambulatoire pour la période 2015-2020

